

Rapport d'analyse

Envoyé en préfecture le 12/12/2023
Reçu en préfecture le 12/12/2023
Publié le
ID : 085-258501634-20231127-DELIB932023-DE

Identification du flux : 2023- 085021- 397- 00- 02- 3- -2023/12/11-10:43:15
SYNDICAT MIXTE VENDEE SEVRE AUTIZES- Principal- 2023- Décision Modificative- 3

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Anomalie(s) rencontrée(s) :

Contrôle: FCT_ASPECT_REGLEMENTAIRE_NATURE - Contrôle de l'utilisation du plan de compte règlementaire nature au niveau requis.

Règle fonctionnelle: Les articles nature utilisés Nature/@V doivent être présents dans le plan de compte règlementaire. L'utilisation (dépense/recette, réel/ordre) de l'article doit permettre de le rattacher à un chapitre.

3 erreurs

- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 64111, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 64118, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)
- Ligne budgétaire portant sur article non règlementaire 64131, avec CodRD=D et opbudg=0 (0 pour réel, 1 pour ordre)

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SYNDICAT MIXTE VENDEE SEVRE AUTIZES - SYNDICAT MIXTE VENDEE
SEVRE AUTIZES (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25850163400046

POSTE COMPTABLE : SGC FONTENAY-LE-COMTE

M. 14

Décision modificative 3 (3)

Voté par nature

BUDGET : Principal (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	Sans Objet
B2 - Balance générale du budget - Recettes	Sans Objet

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	11
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Sans Objet

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	17
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	18



autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE

SYNDICAT MIXTE VENDEE SEVRE AUTIZES
Principal

DM

S²LO

I – INFORMATIONS GENERALES

I

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	-37 500,00	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		-37 500,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	-37 500,00	0,00
---------------------	------------	------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	2 135 650,00	0,00	-92 730,38	-92 730,38	2 042 919,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	164 500,00	0,00	0,00	0,00	164 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	166 805,00	0,00	0,00	0,00	166 805,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 466 955,00	0,00	-92 730,38	-92 730,38	2 374 224,62
66	Charges financières	111 492,15	0,00	30 000,00	30 000,00	141 492,15
67	Charges exceptionnelles	5 872,40	0,00	0,00	0,00	5 872,40
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	2 699,66		0,00	0,00	2 699,66
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 587 019,21	0,00	-62 730,38	-62 730,38	2 524 288,83
023	Virement à la section d'investissement (5)	580 000,00		0,00	0,00	580 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	453 903,92		25 230,38	25 230,38	479 134,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 033 903,92		25 230,38	25 230,38	1 059 134,30
TOTAL		3 620 923,13	0,00	-37 500,00	-37 500,00	3 583 423,13

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**3 583 423,13****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	378 100,00	0,00	0,00	0,00	378 100,00
70	Produits services, domaine et ventes div	25 096,88	0,00	0,00	0,00	25 096,88
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 591 795,00	0,00	0,00	0,00	2 591 795,00
75	Autres produits de gestion courante	5 002,00	0,00	0,00	0,00	5 002,00
Total des recettes de gestion courante		2 999 993,88	0,00	0,00	0,00	2 999 993,88
76	Produits financiers	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 000 013,88	0,00	0,00	0,00	3 000 013,88
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	108 555,48		0,00	0,00	108 555,48
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		108 555,48		0,00	0,00	108 555,48
TOTAL		3 108 569,36	0,00	0,00	0,00	3 108 569,36

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**915 853,77**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**4 024 423,13****Pour information :**

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

950 578,82

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Envoyé en préfecture le 12/12/2023

Reçu en préfecture le 12/12/2023

Publié le



ID : 085-258501634-20231127-DELIB932023-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 335 836,36	0,00	0,00	0,00	1 335 836,36
204	Subventions d'équipement versées	176 817,00	0,00	0,00	0,00	176 817,00
21	Immobilisations corporelles	159 617,01	0,00	100 000,00	100 000,00	259 617,01
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 400 112,57	0,00	-121 000,00	-121 000,00	6 279 112,57
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 072 382,94	0,00	-21 000,00	-21 000,00	8 051 382,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	399 686,22	0,00	0,00	0,00	399 686,22
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	7 024,63		0,00	0,00	7 024,63
	Total des dépenses financières	406 710,85	0,00	21 000,00	21 000,00	427 710,85
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	3 362,54	0,00	0,00	0,00	3 362,54
	Total des dépenses réelles d'investissement	8 482 456,33	0,00	0,00	0,00	8 482 456,33
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	108 555,48		0,00	0,00	108 555,48
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	158 555,48		0,00	0,00	158 555,48
	TOTAL	8 641 011,81	0,00	0,00	0,00	8 641 011,81

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**10 082 696,12****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	7 453 902,03	0,00	-25 230,38	-25 230,38	7 428 671,65
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 524 000,00	0,00	0,00	0,00	1 524 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	8 977 902,03	0,00	-25 230,38	-25 230,38	8 952 671,65
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	541 510,76	0,00	0,00	0,00	541 510,76
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	459 331,86	0,00	0,00	0,00	459 331,86
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
	Total des recettes financières	1 003 342,62	0,00	0,00	0,00	1 003 342,62
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	1 681,27	0,00	0,00	0,00	1 681,27
	Total des recettes réelles d'investissement	9 982 925,92	0,00	-25 230,38	-25 230,38	9 957 695,54
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	580 000,00		0,00	0,00	580 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	453 903,92		25 230,38	25 230,38	479 134,30

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Publié le	VOTE (3)	TOTAL
					ID : 085-258501634-20231127-DELIB932023-DE		
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		0,00		0,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 083 903,92		25 230,38		25 230,38	1 109 134,30
TOTAL		11 066 829,84	0,00	0,00		0,00	11 066 829,84

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 066 829,84
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

950 578,82

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 135 650,00	-92 730,38	-92 730,38
60611	Eau et assainissement	400,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	1 500,00	0,00	0,00
60622	Carburants	15 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 200,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	300,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	300,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	15 500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	1 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 293 600,00	-92 730,38	-92 730,38
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	28 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	8 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	653 350,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 500,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	300,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	5 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	10 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	12 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 500,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	22 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	500,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 500,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	200,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	20 000,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	6 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	164 500,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	3 500,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	400,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 000,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	65 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	60 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 500,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 000,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	700,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	700,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	700,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	166 805,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	27 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	1 600,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	100,00	0,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	138 095,00	0,00	0,00
65888	Autres	10,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 466 955,00	-92 730,38	-92 730,38
66	Charges financières (b)	111 492,15	30 000,00	30 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	94 992,15	10 000,00	10 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	15 000,00	20 000,00	20 000,00
6688	Autres	1 500,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 872,40	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	500,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	50,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	4 222,40	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)		
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	2 699,66	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		2 587 019,21	-62 730,38	-62 730,38
023	Virement à la section d'investissement	580 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	453 903,92	25 230,38	25 230,38
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	453 903,92	25 230,38	25 230,38
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 033 903,92	25 230,38	25 230,38
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 033 903,92	25 230,38	25 230,38
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 620 923,13	-37 500,00	-37 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	-37 500,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	378 100,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	378 000,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	100,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	25 096,88	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	13 000,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	10 500,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 596,88	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 591 795,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	42 000,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	314 000,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	356 500,00	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	1 469 895,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	15 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	394 400,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 002,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	5 000,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	2,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		2 999 993,88	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	20,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	20,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 000 013,88	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	108 555,48	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	108 555,48	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		108 555,48	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 108 569,36	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 335 836,36	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 333 836,36	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	2 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	176 817,00	0,00	0,00
2041481	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	176 817,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	159 617,01	100 000,00	100 000,00
2111	Terrains nus	144 417,01	100 000,00	100 000,00
21538	Autres réseaux	10 000,00	0,00	0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	2 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	2 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	200,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	6 400 112,57	-121 000,00	-121 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 400 112,57	-121 000,00	-121 000,00
Total des dépenses d'équipement		8 072 382,94	-21 000,00	-21 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	21 000,00	21 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	21 000,00	21 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	399 686,22	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	399 686,22	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	7 024,63	0,00	0,00
Total des dépenses financières		406 710,85	21 000,00	21 000,00
45812399	Régul opérations pour comptes de tiers (6)	3 362,54	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		3 362,54	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		8 482 456,33	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	108 555,48	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	108 555,48	0,00	0,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groupements	108 555,48	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
139158	Sub. transf cpte résult. Autres groupements	108 555,48	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	50 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	50 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		158 555,48	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 641 011,81	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

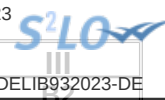
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	7 453 902,03	-25 230,38	-25 230,38
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	2 157 924,96	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	1 992 481,60	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 816 205,15	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 487 290,32	-25 230,38	-25 230,38
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 524 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 524 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		8 977 902,03	-25 230,38	-25 230,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 000 842,62	0,00	0,00
10222	FCTVA	541 510,76	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	459 331,86	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 500,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 003 342,62	0,00	0,00
45812399	Régul opérations pour comptes de tiers (5)	1 681,27	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		1 681,27	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		9 982 925,92	-25 230,38	-25 230,38
021	Virement de la sect° de fonctionnement	580 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	453 903,92	25 230,38	25 230,38
28031	Frais d'études	42 505,58	17 310,54	17 310,54
28041481	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	53 711,91	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	1 530,01	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	3 936,40	4 791,64	4 791,64
28051	Concessions et droits similaires	1 878,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	139 987,25	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	142 988,54	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	53 291,79	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	8 787,10	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 287,34	3 128,20	3 128,20
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 033 903,92	25 230,38	25 230,38
041	Opérations patrimoniales (9)	50 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	50 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 083 903,92	25 230,38	25 230,38
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		11 066 829,84	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.



(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de membres présents : 36

Nombre de suffrages exprimés : 43

VOTES :

Pour : 43

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 09/11/2023

Présenté par le Président (1),

A Ste Radégonde des Noyers, le 27/11/2023

le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Ste Radégonde des Noyers, le 27/11/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

M. ARNAUDEAU Jean-Marie donne pouvoir à M. BOULARD Stéphane	
M. BARREAU Laurent donne pouvoir à Mme LESAUVAGE Ghislaine	
M. BAUDOUIN Jacques	
M. BAUDRY Yves	
M. BIENVENU Alain	
M. BOULARD Stéphane	
M. BOURNEL Paul	
M. CHARPENTIER Arnaud	
M. CHATAIGNE Jean-Louis donne pouvoir à M. CHARPENTIER Arnaud	
M. CHATELIER Christian	
M. CHEVALLIER Jean-Claude	
M. CHOLLET Joël	
M. FILLON Nicolas	
M. GANDRIEU James	
M. GATINEAU Dominique	
M. GELOT Jean-Marie	
M. GOURMAUD Yvon	
M. GRELIER Alain donne pouvoir à M. GUTHON Jacky	
M. GUENION Christian	
M. GUIADEUR Jean-Charles	
M. GUILLON Denis	



IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

M. GUINOT Bertrand	
M. GUTHON Jacky	
M. HERNANDEZ Philippe	
M. LAMY Judicaël	
M. LANDAIS Bernard	
M. LANDAIS Jean-Marie	
M. LEGERON Joël	
M. MAROT Roger	
M. METAIS Antoine	
M. METAIS Jean-Claude donne pouvoir à M. GUENION Christian	
M. MOREAU Yannick	
M. POTIERS Dominique	
M. POUZET Michel	
M. QUILLET Pascal donne pouvoir à M. POTIERS Dominique	
M. RIDEAUD Daniel	
M. RIVIERE Jean-Paul	
M. SAVINEAU Michel	
M. VERGNAUD Benjamin donne pouvoir à M. GATINEAU Dominique	
Mme BRODU Léone	
Mme DAVID Laetitia	
Mme LESAUVAGE Ghislaine	
Mme RAGUIN Pierrette	

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Ste Radégonde des Noyers, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le Comité Syndical réuni(e) en session Ordinaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.